

PLAN LOCAL d'URBANISME intercommunal valant Programme Local de l'Habitat



**Réunion
du 4 avril 2024**

**2^{ème} Conférence Intercommunale des
Maires – PLUih
Synthèse du diagnostic et enjeux de
territoire**

PLAN LOCAL d'URBANISME intercommunal valant Programme Local de l'Habitat

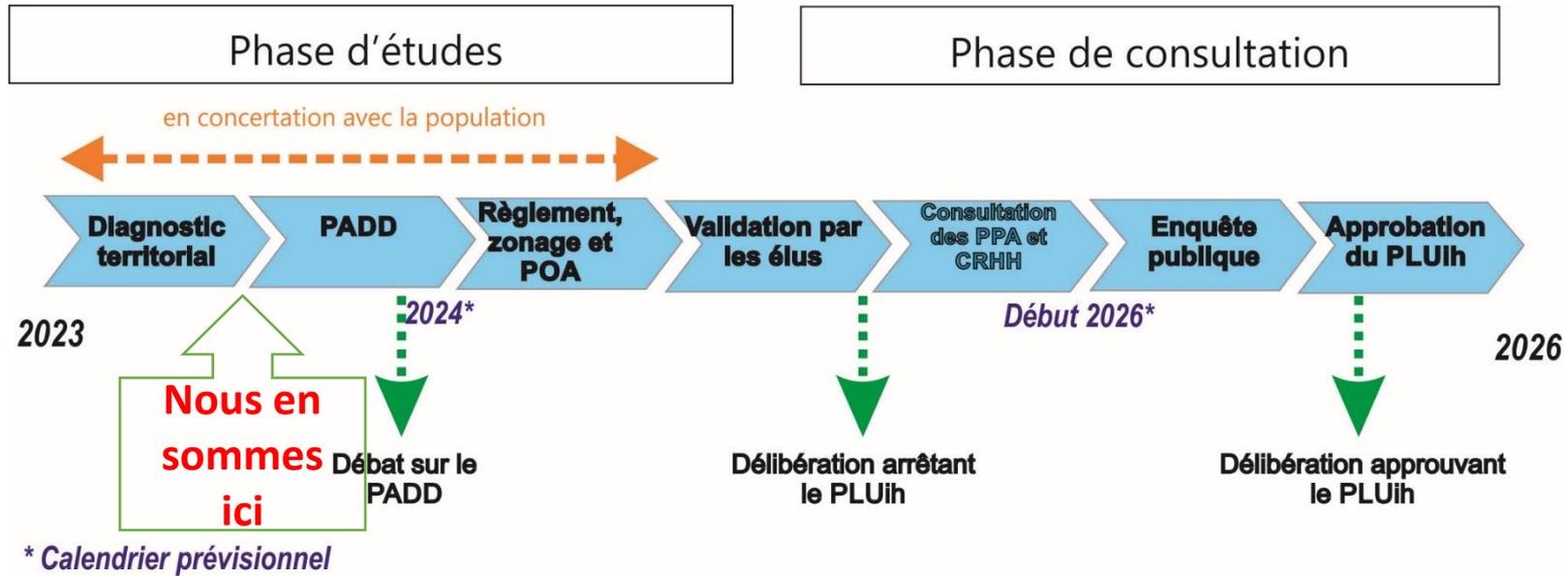


Le diagnostic territorial
Objectifs et rappel de la démarche

Synthèse du diagnostic Présentation



Les grandes étapes



Les rencontres avec les élus

Mars à juin

Entretiens :
commune dotée
d'un document
d'urbanisme:

- Discussion autour du questionnaire
- Travaux sur plan



Questionnaire

Avril / Mai

**Questionnaire
habitat**



Rencontres collectives
sur l'habitat (groupes
d'une dizaine de
communes d'un même
secteur géographique)

- Discussion autour des retours du questionnaire
- Echanges d'expériences pour une vision partagée

Les ateliers de travail

Ateliers thématiques :

- Environnement et paysage
- Habitat, services et patrimoine
- Agriculture
- Economie, commerces, tourisme et mobilité



Juin - Octobre 2023

PLAN LOCAL d'URBANISME intercommunal valant Programme Local de l'Habitat

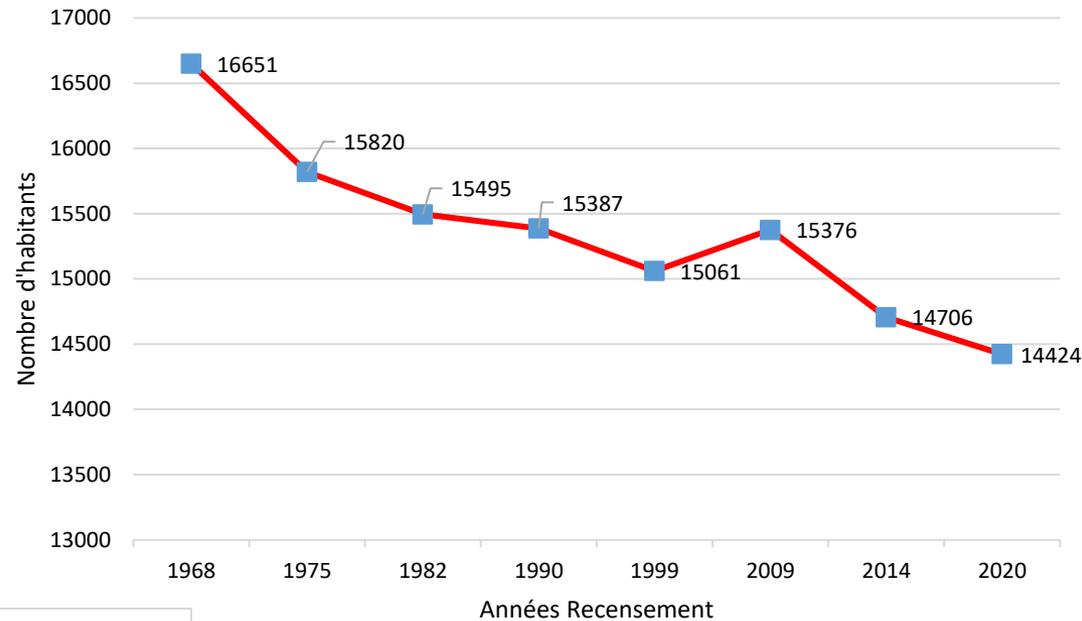


Le diagnostic territorial
La synthèse

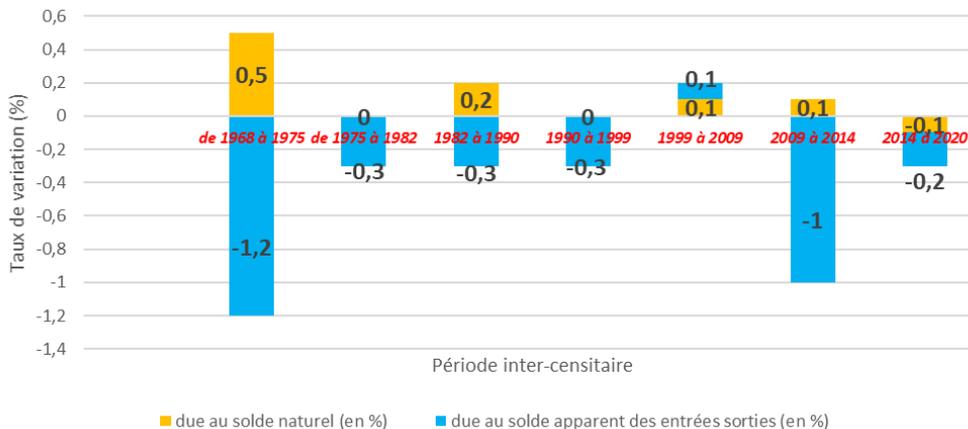
Population en 2020 :
14424 habitants

Baisse de la population
intercommunale inscrite
dans la durée (- 6,2 %
entre 2009 et 2020)
(-2% sur la même période pour le
département de l'Aisne)

Evolution de la population de la CCPS de 1968 à 2020

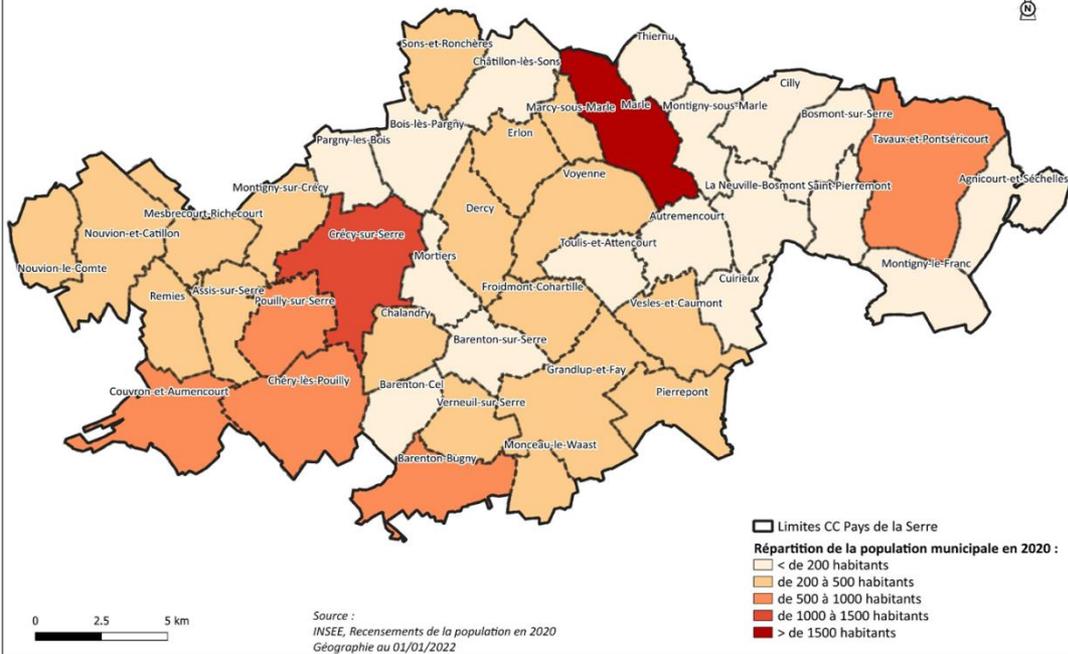


Evolution de la variation de la population de la CCPS de 1968 à 2020



Sources : INSEE, RP 1967 à 1999 dénombremments, RP2009 au RP 2020 exploitations principales

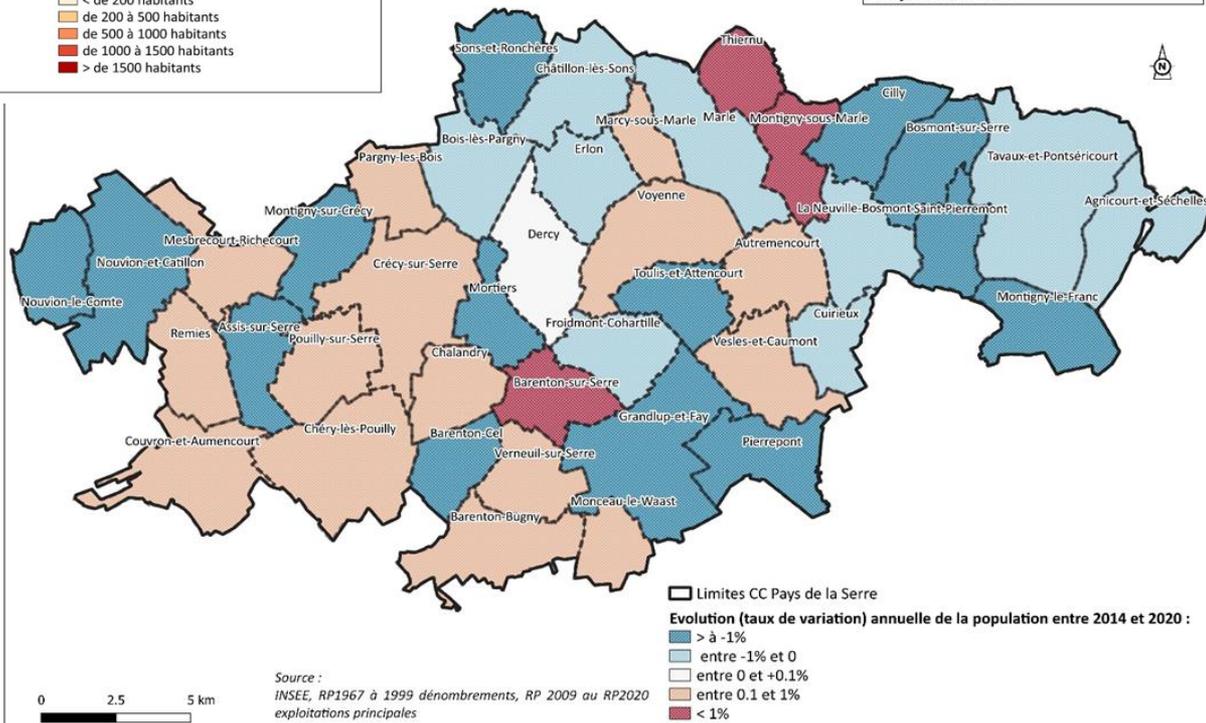
Solde migratoire négatif qui n'est plus compensé par le solde naturel ce qui engendre des pertes démographiques



Evolution démographique

- 22 Communes en perte démographique
- 19 Communes en gain de population

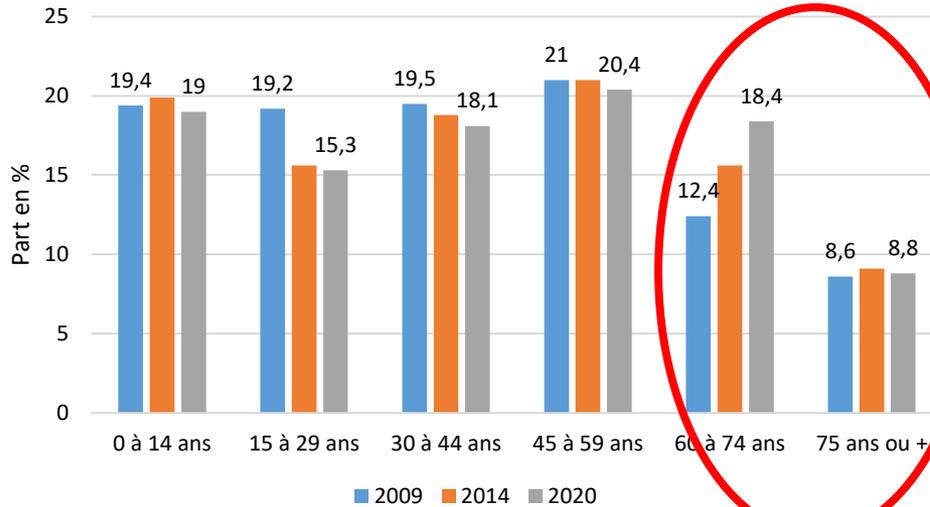
Les dynamiques démographiques constatées entre 2014 et 2020
 Communauté de Communes du Pays de la Serre



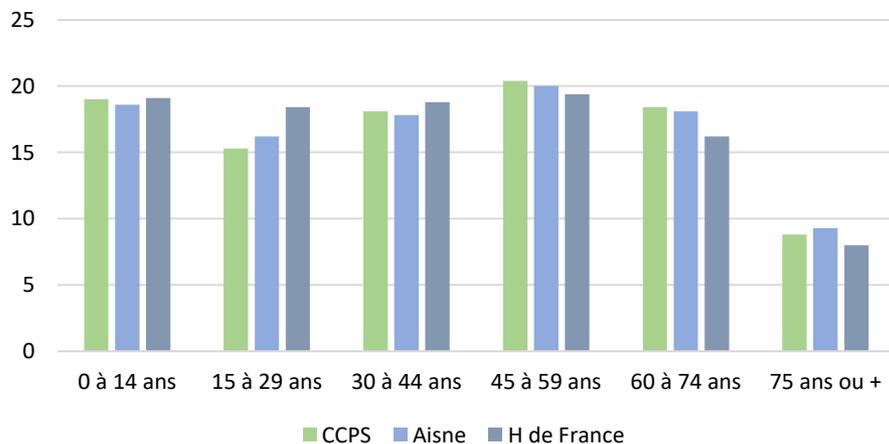
- 17 communes de moins de 200 hab.
- 18 communes comprises entre 200 et 500 hab.
- 5 communes comprises entre 500 et 1000 hab.
- 1 commune de 1000 à 1500 hab.
- 1 commune de plus de 2000 hab.

Structure par âge de la population et son évolution

Evolution de la répartition de la population par âge entre 2009 et 2020



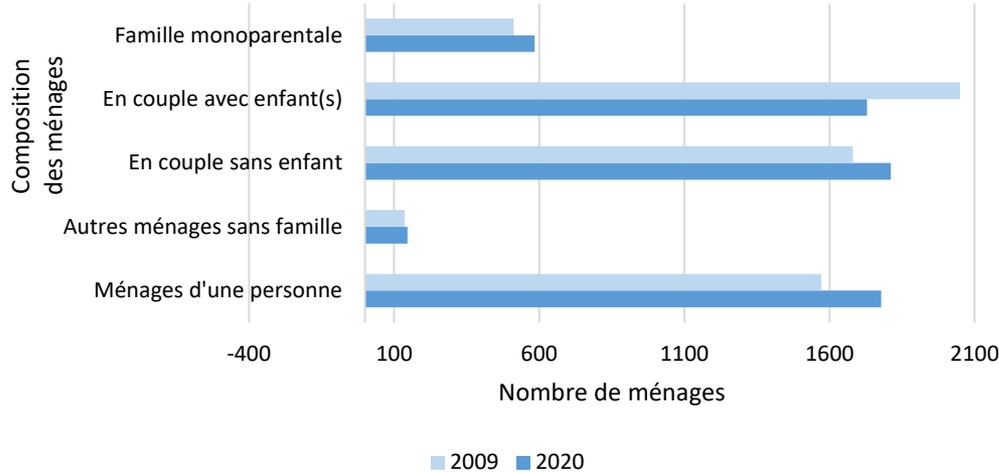
Répartition de la population par âge



- ☐ Une augmentation des tranches d'âge des 60 ans et plus traduisant un phénomène de vieillissement de la population intercommunale

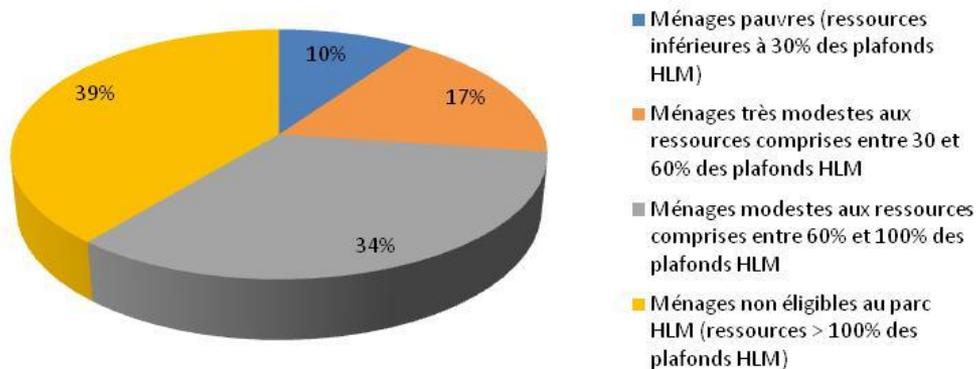
Evolution de la structure des ménages et niveaux de ressources

Evolution de la composition des ménages entre 2009 et 2020



- ❑ Une grosse majorité de petits ménages (64% de ménages de 1 ou 2 personnes)
- ❑ Une taille des ménages (2.34) toujours légèrement supérieure à la moyenne départementale (2.24)

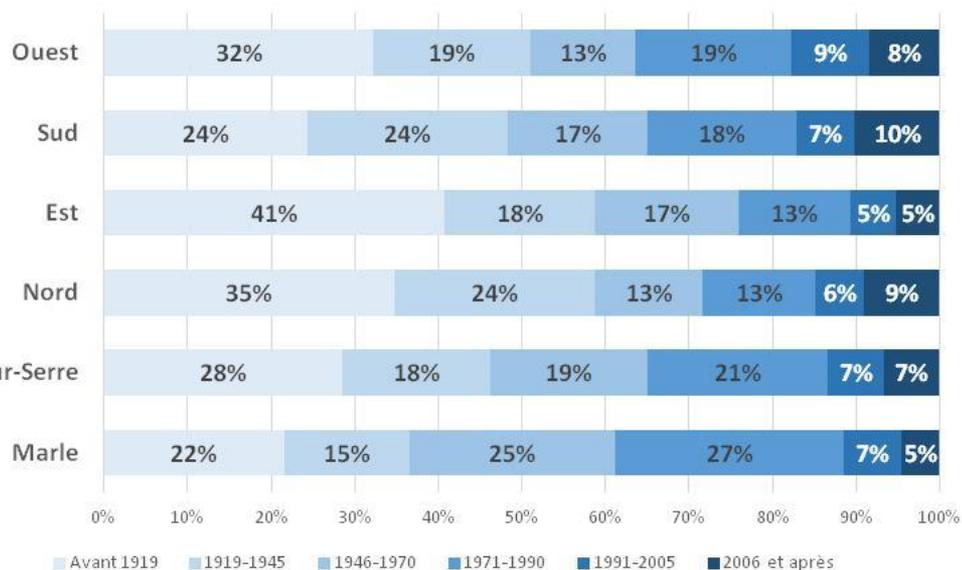
Niveau de ressources par rapport aux plafonds HLM Filocom 2019



- ❑ Une part significative de ménages à faibles revenus : 61% avec des revenus inférieurs aux plafonds HLM.

Répartition des résidences principales par période de construction

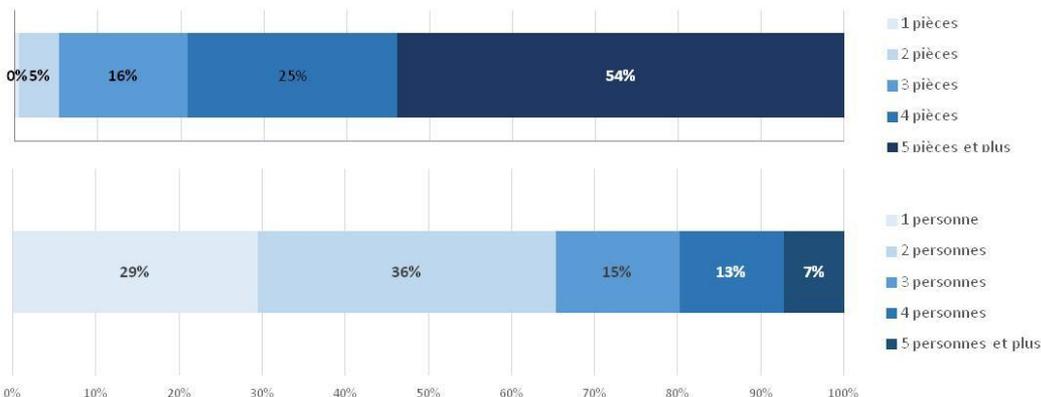
Source INSEE 2019



- ❑ Un parc de logement assez ancien (72% d'avant 1975) qui présente des faiblesses de qualité thermique.
- ❑ 1400 ménages estimés en précarité énergétique
- ❑ Un parc privé potentiellement indigne à 8% (Aisne 6,2%) - estimation qu'un locatif privé sur 5 est potentiellement indigne.

Rapport taille des logements/ taille des ménages

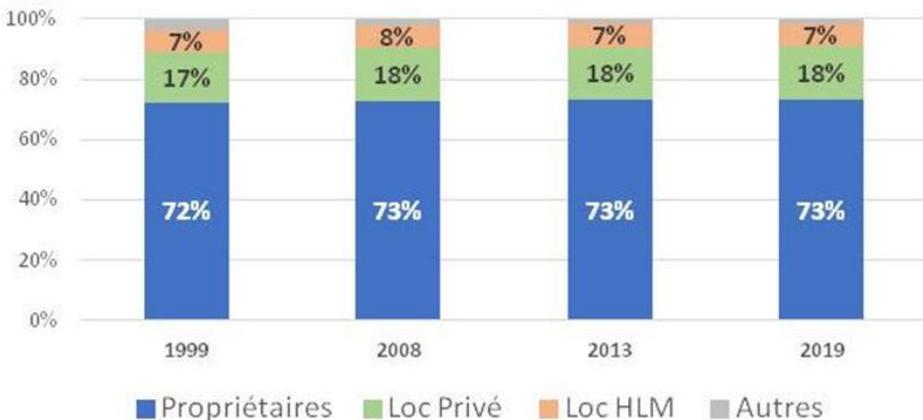
Source INSEE 2019



- ❑ Un écart grandissant entre la taille moyenne des logements et la taille moyenne des ménages.
- ❑ 69,6% de ménages en sous occupation.

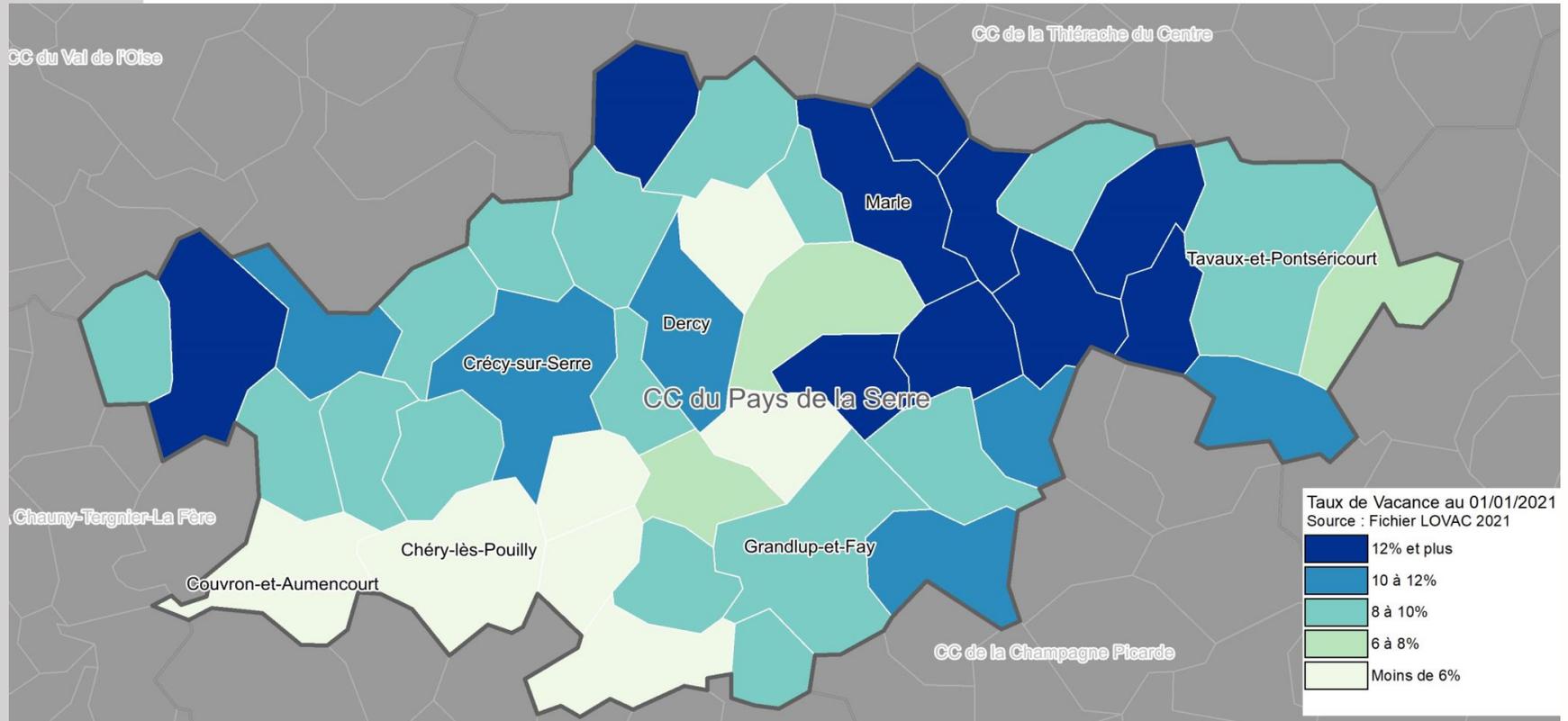
Statut d'occupation des résidences principales et

leur évolution - Source INSEE RGP 2019



- ❑ Une structure des statuts d'occupation qui n'a pas évolué ces 20 dernières années
- ❑ Des offres locatives géographiquement complémentaires avec une concentration urbaine (44% de locatif sur Marle et 36% sur Crécy sur Serre).

Vacance de logements

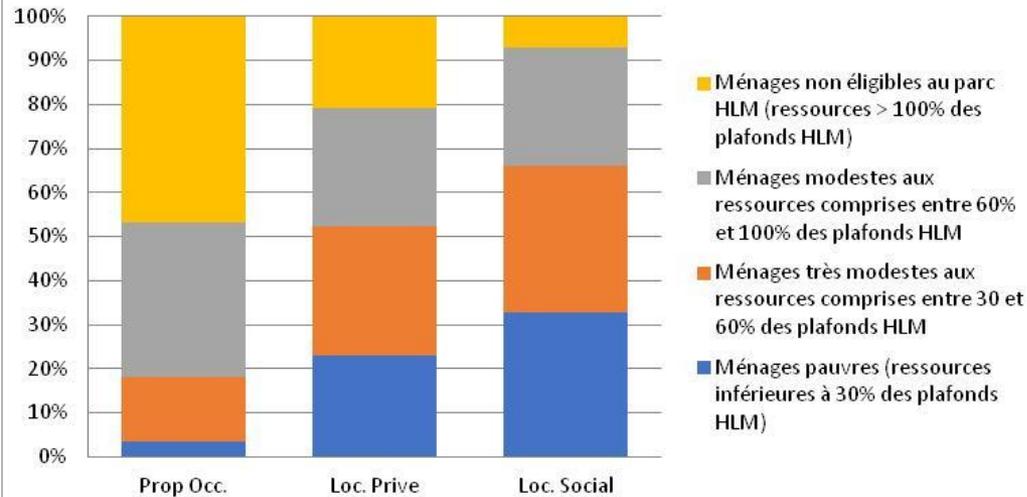


- ❑ Depuis 1999, la hausse du nombre de résidences principales s'accompagne d'une hausse de la vacance
- ❑ En 2021, 10,7% du parc de logements privé était vacant (770 logements), Aisne (9,2%). Une préoccupation particulière sur Marle (17,2%)
- ❑ 35% de logements vacants depuis plus de 5 ans

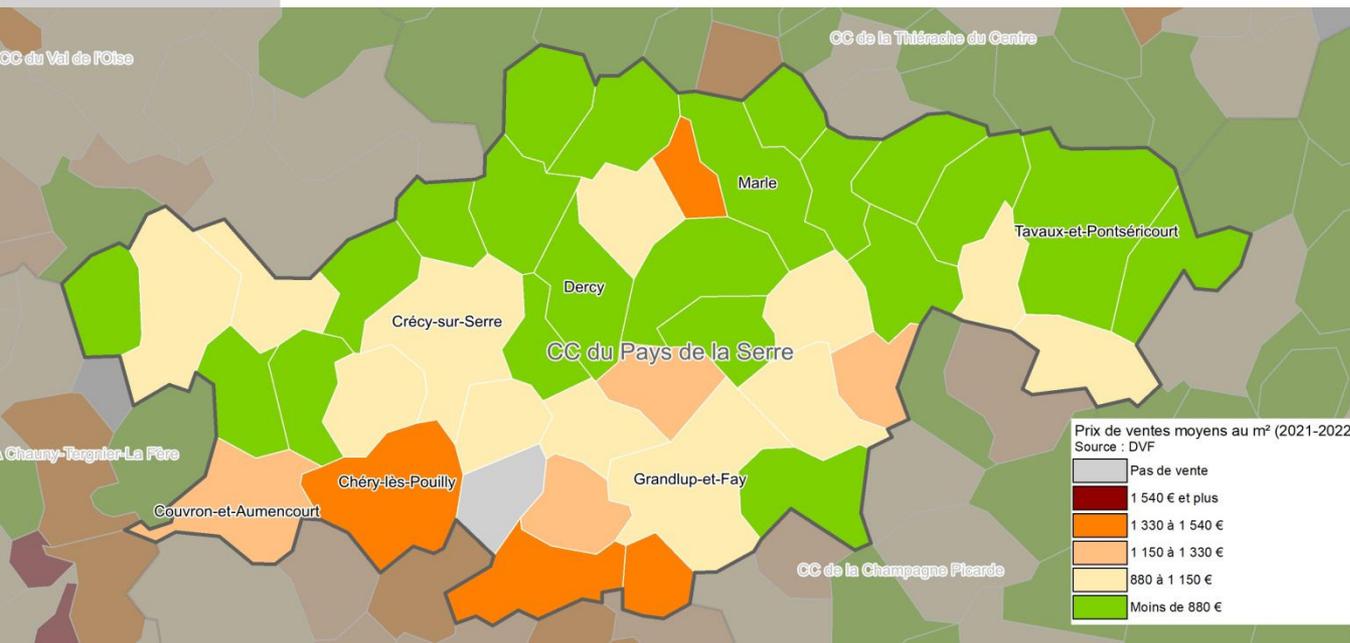
Fonctionnement des marchés

Répartition des ménages fiscaux par statuts d'occupation et revenus par rapport aux plafonds HLM

Source Filocom 2019



- ❑ Un rôle social porté par l'ensemble du locatif privé (80% des locataires du privé auraient droit à un logement HLM)
- ❑ Un parc locatif social très détendu (1.8 demandes pour une offre)



- ❑ Une marché de l'accession dynamique malgré des niveaux de prix parfois élevés

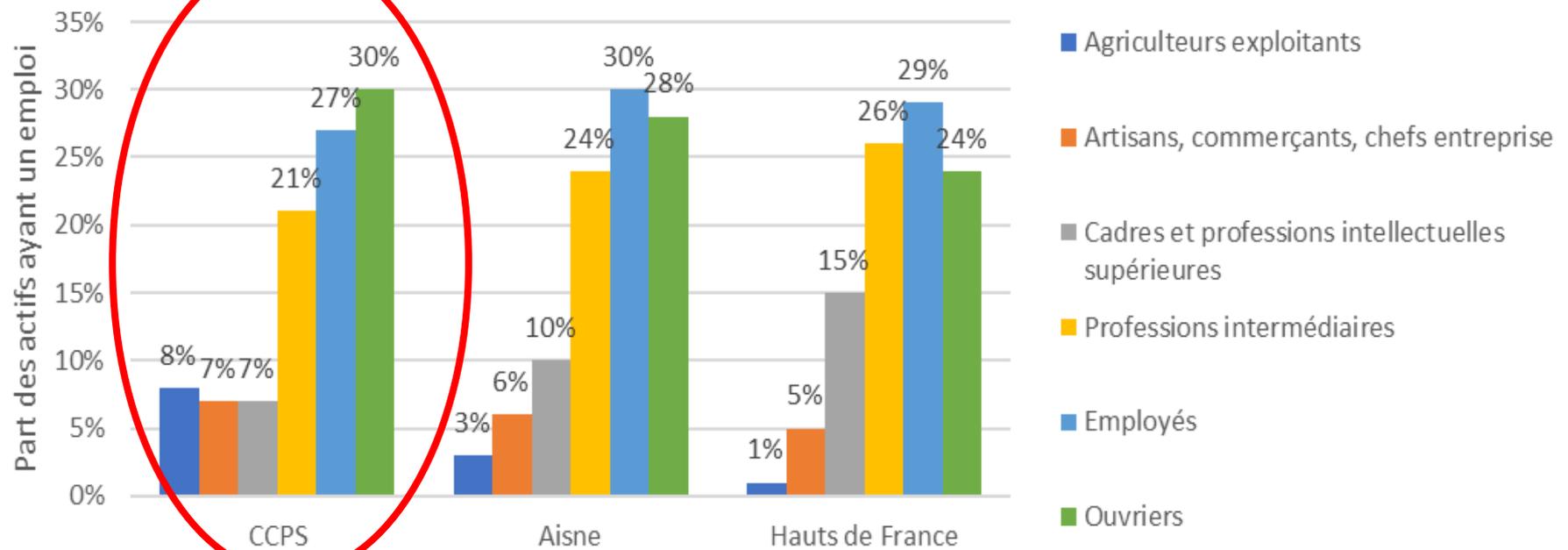
- ❑ Globalement des parcours résidentiels peu contraints et assez rapides

Population active, emploi, activités

La CC Pays de la Serre : 8753 habitants âgés de 15 à 64 ans, soit 60% de la population totale
(Source : INSEE, RGP 2020)

5590 d'entre eux occupent un emploi et 89% ont un statut salarié

Analyse comparée des emplois par catégories socioprofessionnelles en 2020



En 2020, la catégorie socio-professionnelle la plus représentée est celle des « ouvriers ». En comparaison, à la région Hauts de France et au département de l'Aisne, les catégories les représentées « ouvriers », « agriculteurs exploitants », « artisans, ... ».

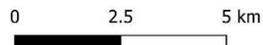
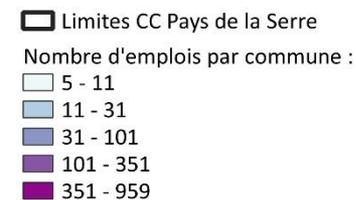
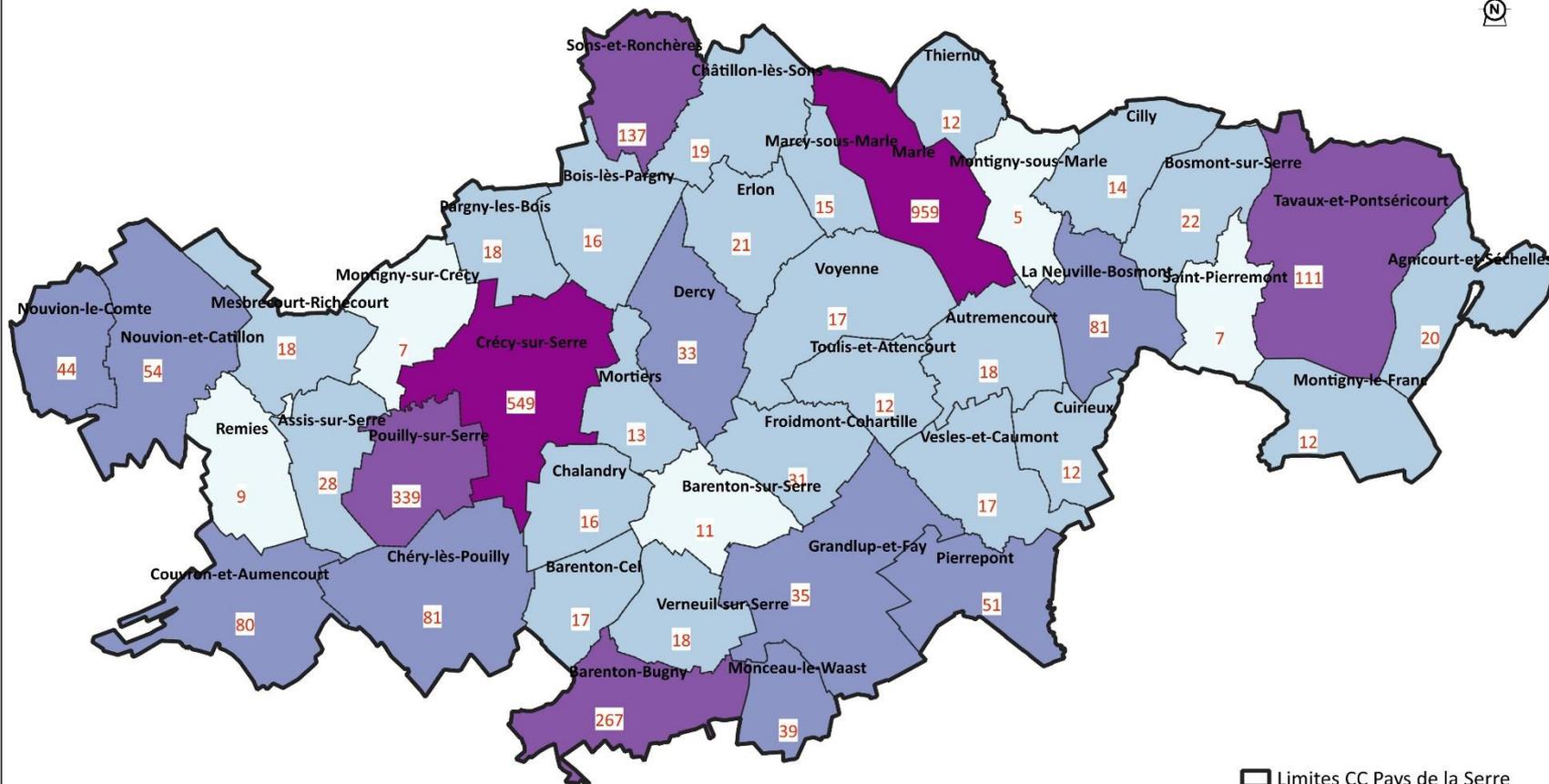
L'emploi sur le territoire de la CCPS



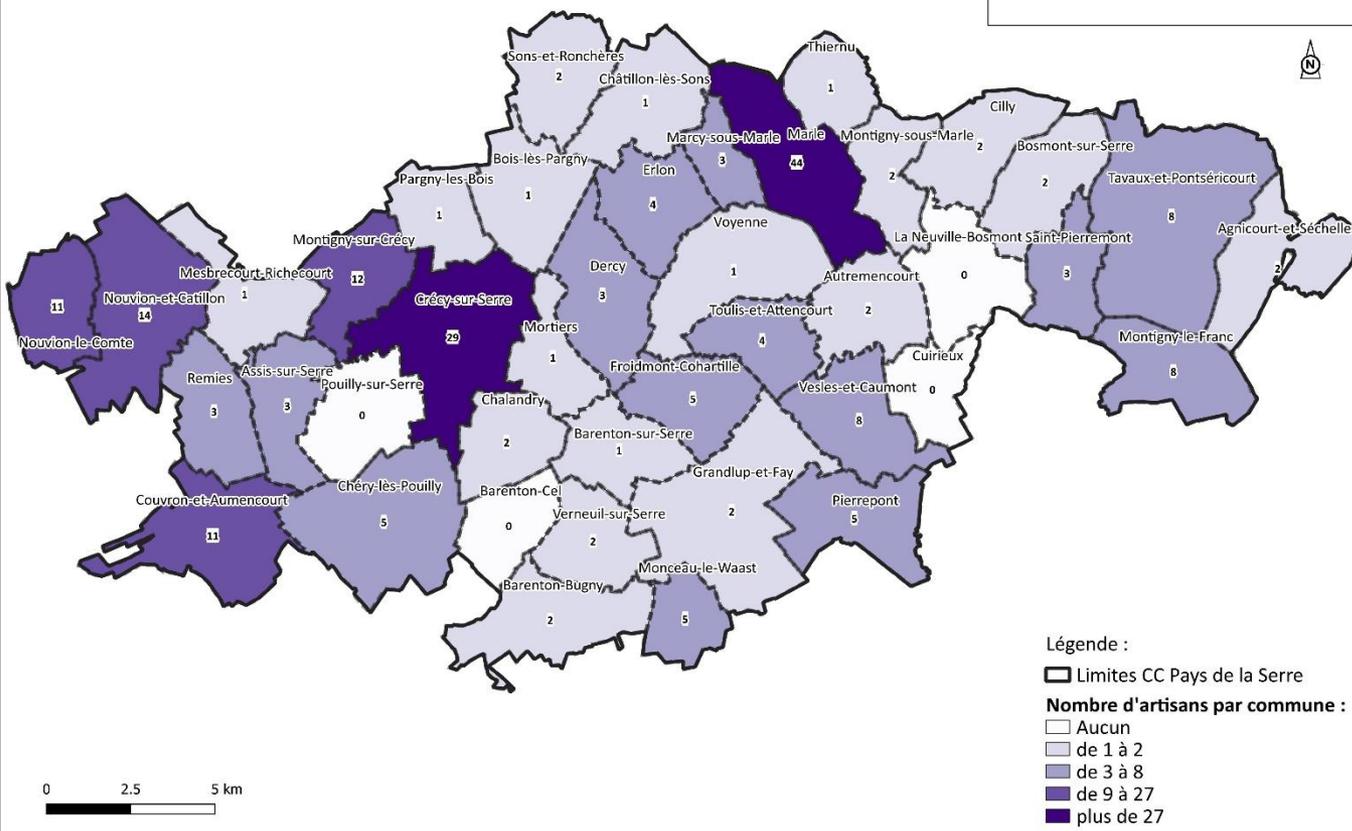
GEOGRAM

16 rue Raymond Lemaire
53400 Wilroy-lès-Rennes
Tél. : 03 20 50 30 86 / Fax : 03 20 50 38 80
e-mail : bureau.etudes@geogram.fr
Site internet : www.geogram.fr

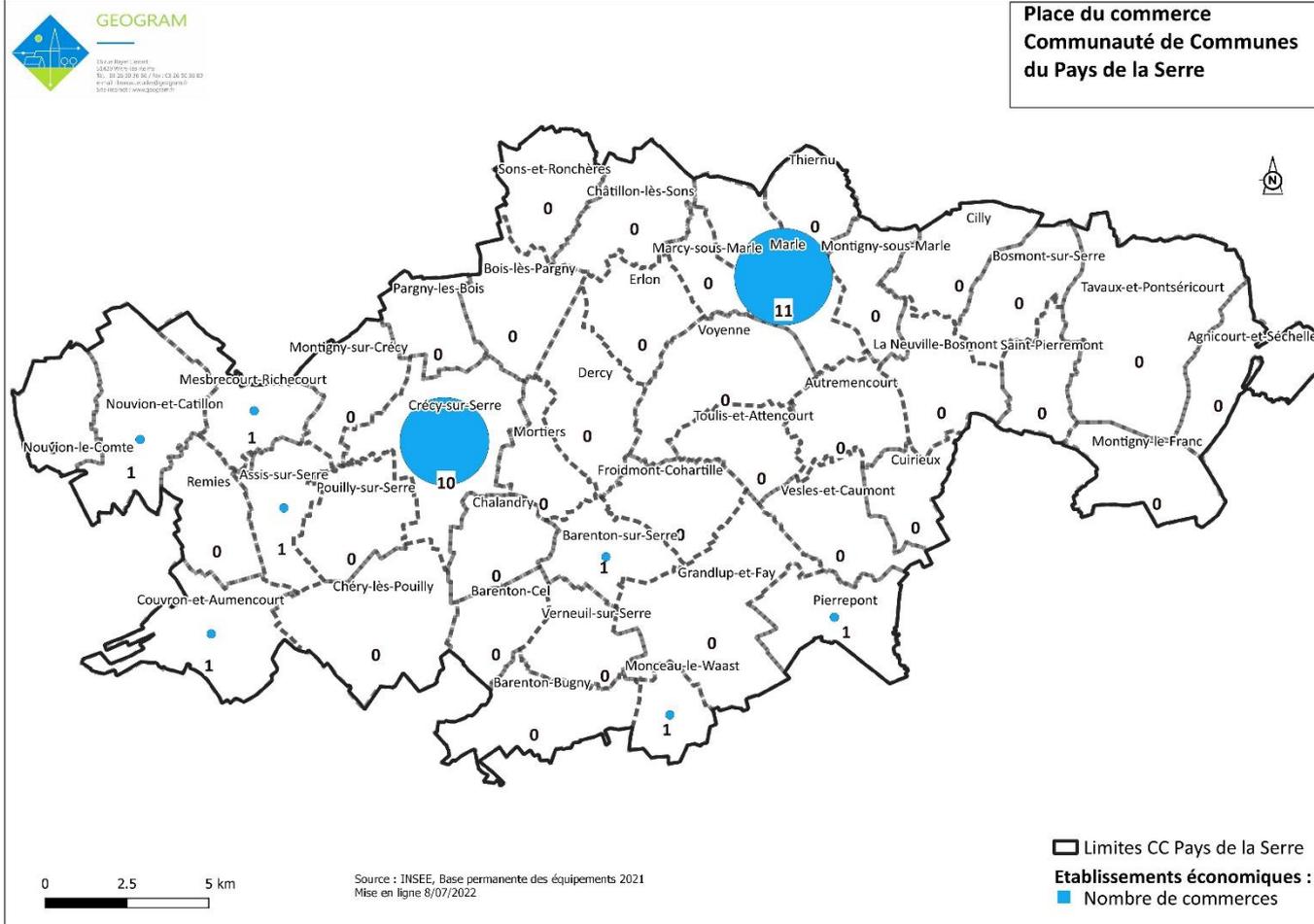
Nombre d'emplois au lieu de travail en 2019
Source : INSEE



Représentation du nombre d'artisans par commune, en 2023
 Source : Questionnaire des communes



- Concentration des artisans sur les communes de Marle (44), Crécy-sur-Serre (29)
- D'autres communes présentent un taux de présence satisfaisant (Nouvion-et-Catillon, Couvron-et-Aumencourt, Montigny-sur-Crécy)
- 12 communes ne comptent pas d'artisans.



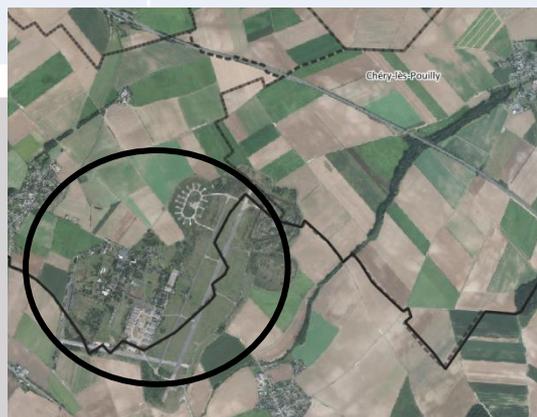
- Concentration de commerce sur les communes de Marle (11), Crécy-sur-Serre (10)
- D'autres communes présentent un commerce (Nouvion et Catillon, ...)
- 76% des communes ne comptent pas de commerce de proximité.

- Les pôles de proximité : Marle et Crécy-sur-Serre se détachent des autres communes du territoire par la concentration de commerces
- Quelques pôles d'appui : Nouvion-et-Catillon, Couvron-et-Aumencourt notamment proposent notamment une offre complémentaire de proximité, plus ou moins spécialisée.

Des implantations diffuses d'activités

Communes	Dénominations	Surfaces totales	Surfaces disponibles post aménagement
Barenton-Bugny	Pôle d'activités du Griffon	150 ha	70 ha environ
Marle	Zone d'activités de la Prayette		
<i>Marle</i>	<i>Zone d'activités du Champ du Coq</i>		
Couvron-et-Aumencourt	Ancien site militaire Laon-Couvron	Site privé 500 ha « à reconvertir »	

Pôle d'activités du Griffon



Marle

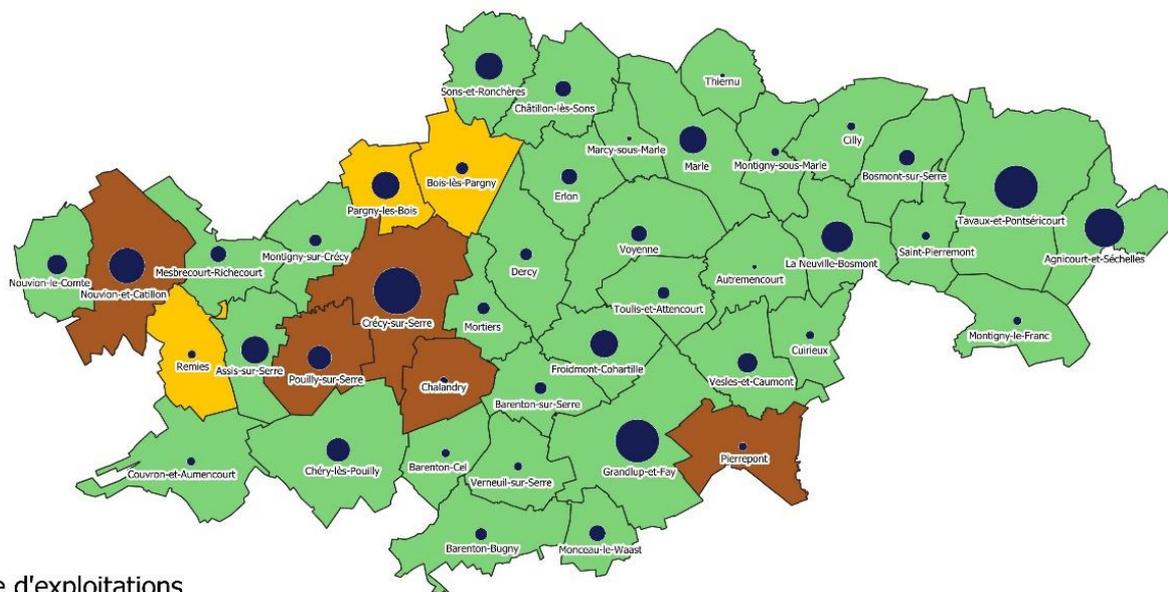
Le territoire de la CC est compris en grande partie dans la région agricole du Laonnois et au nord en limite de la « Thiérache ». Les grandes cultures sont majoritaires sur le territoire

Communauté de Communes du Pays de la Serre : Nombre d'exploitations agricoles et Orientation technico-économique (OTEX) par commune, en 2020.

TERRALTO
AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

2010 : 244 exploitations
2020 : 230 exploitations
On constate un recul de 14 exploitations agricoles en 10 ans.

La surface agricole utile moyenne des exploitations agricoles est passée de 154,4 ha en 2010, à 161,6 ha de SAU par exploitation en moyenne en 2020. Soit une augmentation moyenne de la SAU de 7,2 ha entre 2010 et 2020.



Nombre d'exploitations agricoles :



OTEX :

- céréales et/ou oléoprotéagineux
- autres grandes cultures
- polyculture et/ou polyélevage



0 5 10 km

Date de réalisation : 21/11/2022

Sources : Agreste - Recensements agricoles 2020, BDTPOPO/IGN

La Surface Agricole Utile (SAU) couvre environ 91,1 % du territoire contre 68% dans l'Aisne. Ces surfaces sont passées de 36 397 ha en 2010 à 36 352 ha 2020, soit une réduction de 45 ha, principalement du fait de l'étalement urbain.

Une activité d'élevage globalement en déclin sur le territoire en dépit de la robustesse de l'activité économique agricole sur le territoire.

libellé	NOMBRE D'ANIMAUX			NOMBRE D'EXPLOITATION			NOMBRE D'ANIMAUX PAR EXPLOITATION		NOMBRE D'ELEVAGE EN AB	
	2010	2020	Evolution	2010	2020	Evolution	2010	2020	2010_bio	2020_bio
Bovins	4261	2922	-31%	56	32	-43%	76	91		9
Vaches laitières	670	327	-51%	18	6	-67%	37	55		0
Vaches allaitantes	825	589	-29%	35	23	-34%	24	26		
Ovins	1261	1666	32%	14	10	-29%	90	167		0
Equins	67	7	-90%	9	4	-56%	7	2		0
Volailles	108369	5370	-95%	8	3	-63%	13546	1790		
Apiculture (nombre de ruches)		61			3			20		3
Total				79	46	-42%				12

- **Baisse** de nombre d'exploitations d'élevage sur le territoire (- 42%)
- **Chute** du nombre de volailles (- 95%)
- **Augmentation** du nombre d'ovins (+ 32%)
- **Augmentation** du nombre d'animaux par exploitation (bovins et ovins)
- **Apparition** d'élevage en BIO sur le territoire (12 élevages)
- **Territoire dominé** par les éleveurs bovins (59% d'éleveurs bovins en 2020)

L'activité agricole primaire du territoire a employé **831 personnes en 2020**, dont **305 saisonniers**, pour **470 équivalents temps plein (ETP)**, dont 50 ETP saisonniers.

	Nombre d'individus			Équivalents temps plein		
	2010	2020	Évolution	2010	2020	Évolution
main d'œuvre totale	813	831	+ 2%	461	470	+ 2%
sous-total main d'œuvre permanente	525	526	0%	394	420	+ 7%
saisonniers et salariés occasionnels	288	305	+ 6%	67	50	- 26%

Transports et déplacements

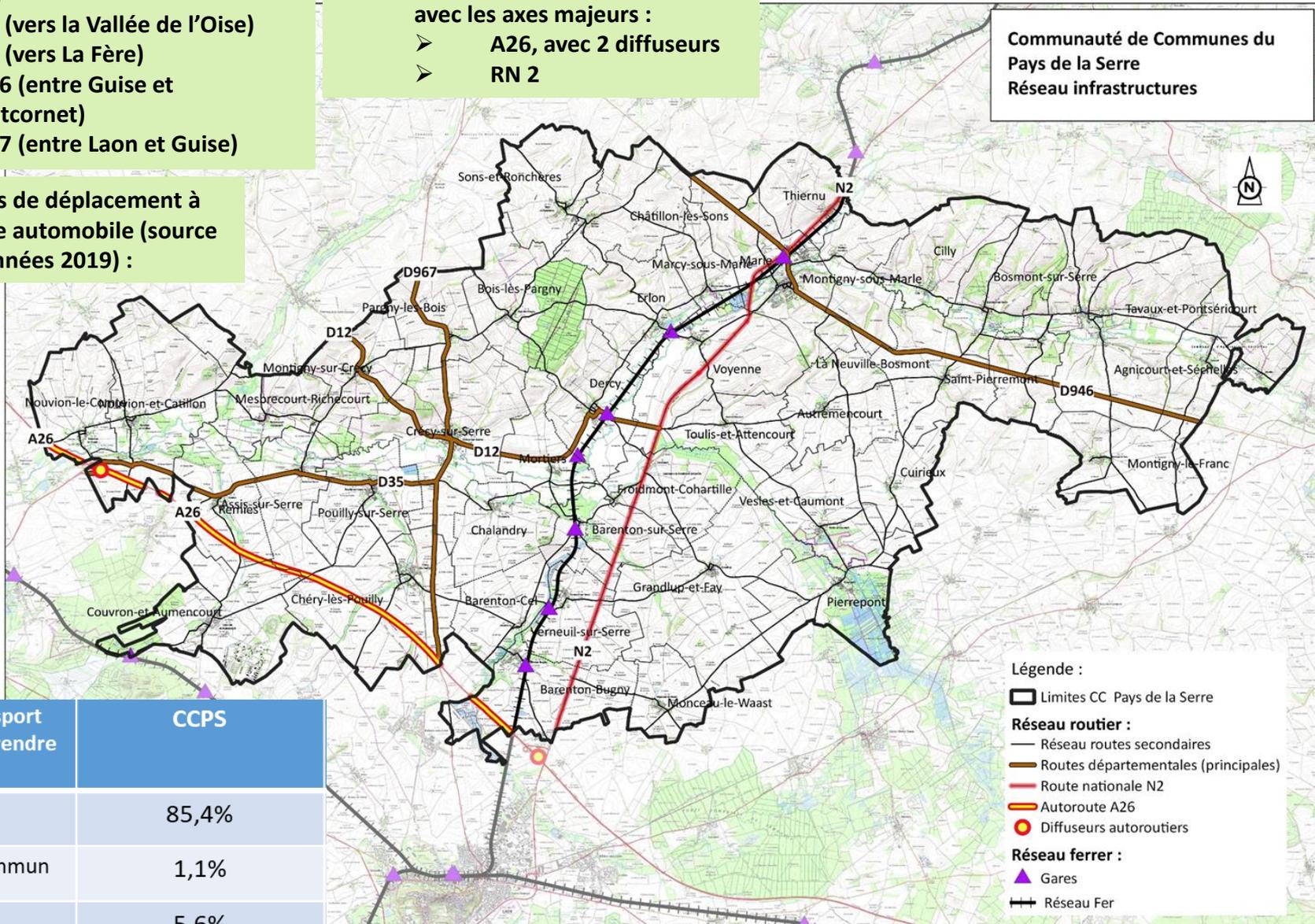
Une desserte du territoire principalement assurée par l'infrastructure routière avec les axes majeurs :

- RN 2
- D 12 (vers la Vallée de l'Oise)
- D 35 (vers La Fère)
- D 946 (entre Guise et Montcornet)
- D 967 (entre Laon et Guise)

Un territoire de transit assuré par l'infrastructure routière avec les axes majeurs :

- A26, avec 2 diffuseurs
- RN 2

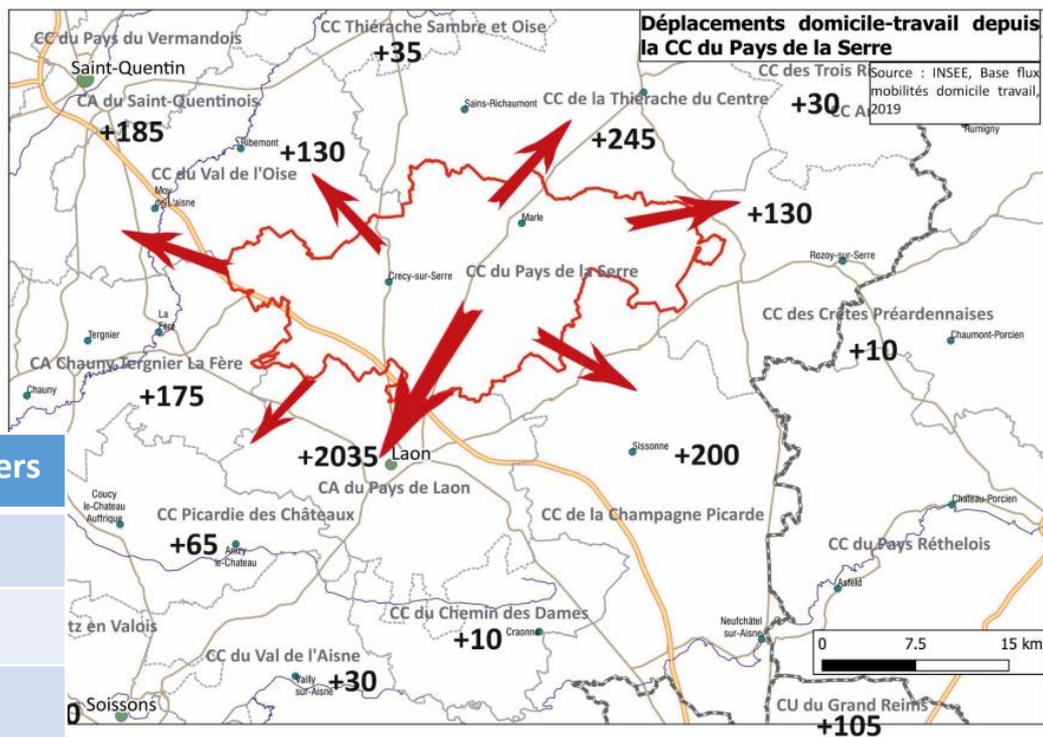
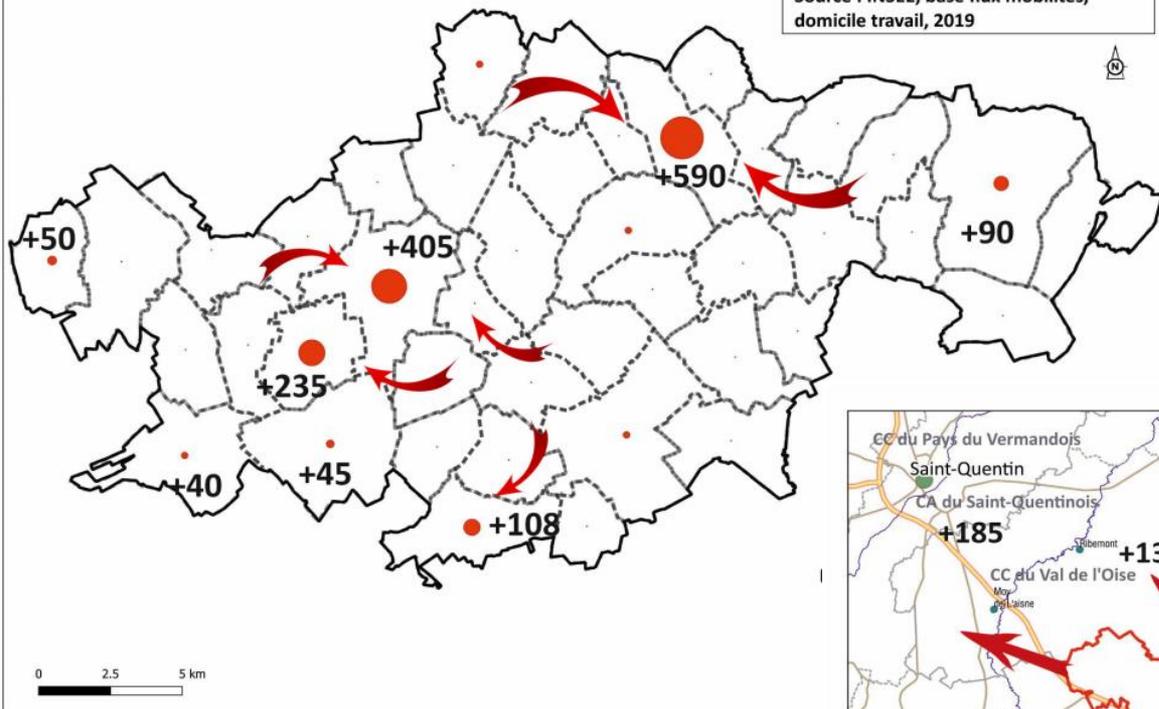
Des modes de déplacement à dominante automobile (source INSEE, données 2019) :



Moyens de transport utilisés pour se rendre au travail	CCPS
Voiture	85,4%
Transport en commun	1,1%
Marche à pied	5,6%

Principaux flux inter-territoire à la CCPS en 2019
 Déplacements domicile-travail
 Source : INSEE, base flux mobilités, domicile travail, 2019

Transports et déplacements



	Nbre d'emplois	Flux d'actifs vers
Marle	959	590
Crécy-sur-Serre	549	405
Pouilly-sur-Serre	339	235
Barenton-Bugny	265	108
Tavaux-et-P.	111	90

Synthèse du diagnostic

Le patrimoine bâti

- ❑ 19 édifices au titre des Monuments Historiques
- ❑ Un patrimoine remarquable présent (hors MH)
- ❑ Plusieurs typologies de villes et villages :
 - Village rue ou étiré
 - Village noyau
 - Village à la croisée des chemins



Cohartille, Froidmont-Cohartille

- ❑ Des implantations :
 - ❑ en façade à l'alignement
 - ❑ en pignon



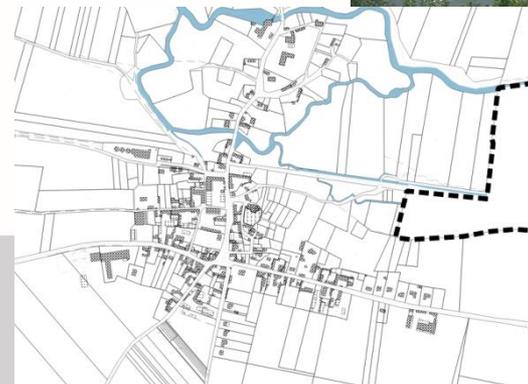
Dercy, Implantation en façade



Village rue



Noyau central



À la croisée des chemins

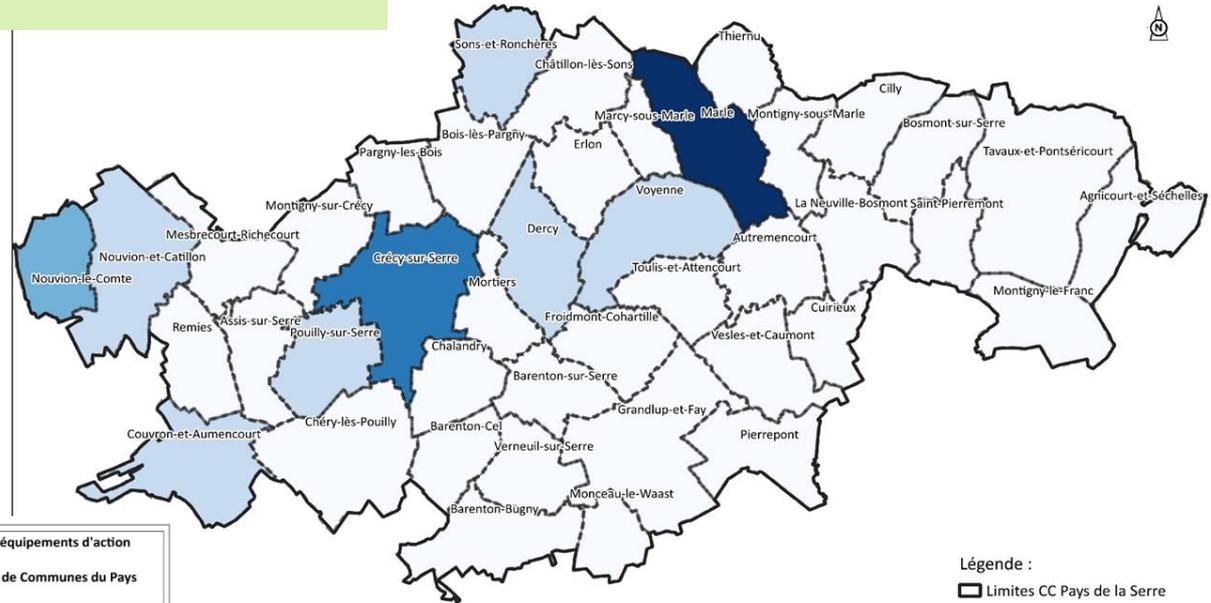


Bois-lès-Pargny, en pignon

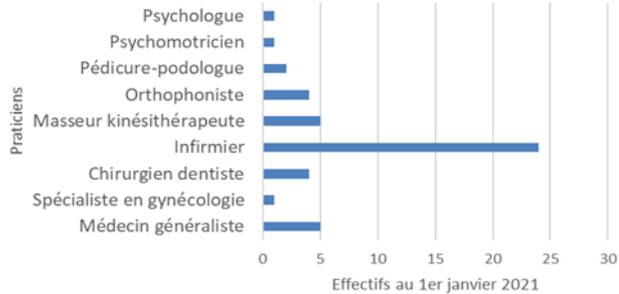
Les équipements et le tourisme

➤ Marle (et Crécy-sur-Serre secondairement) constitue le principal pôle de santé du territoire de la CCPS, en relai des pôles santé plus importants

Concentration de l'offre médicale
Communauté de Communes du Pays
de la Serre



Les professionnels de santé sur le territoire de la
CCPS



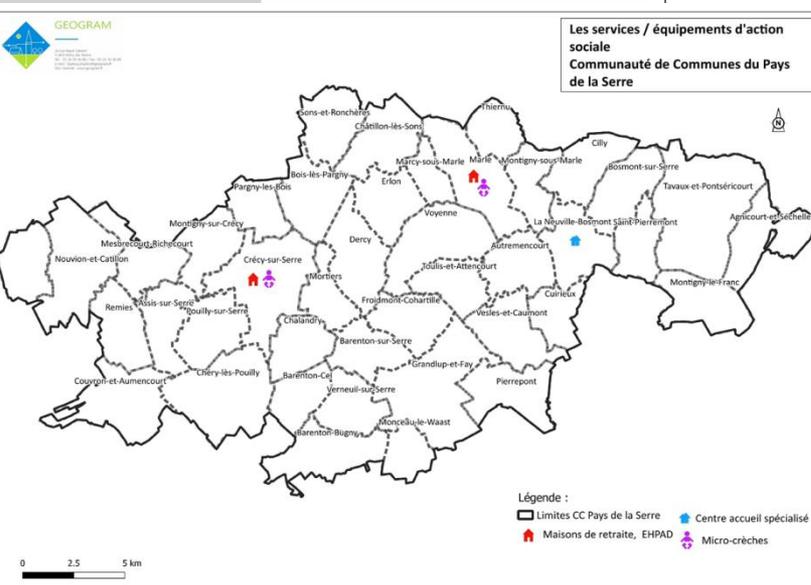
Légende :
 ☐ Limites CC Pays de la Serre
 Offre de praticiens :
 ☐ Aucune offre
 ☐ 1 praticien
 ☐ de 1 à 5
 ☐ de 5 à 12
 ☐ de 12 à 23

Source : INSEE, base permanente des équipements : fonctions médicales et paramédicales, janvier 2021

➤ 47 professionnels de santé présents sur le territoire de la CCPS, dont ½ sont situés à Marle

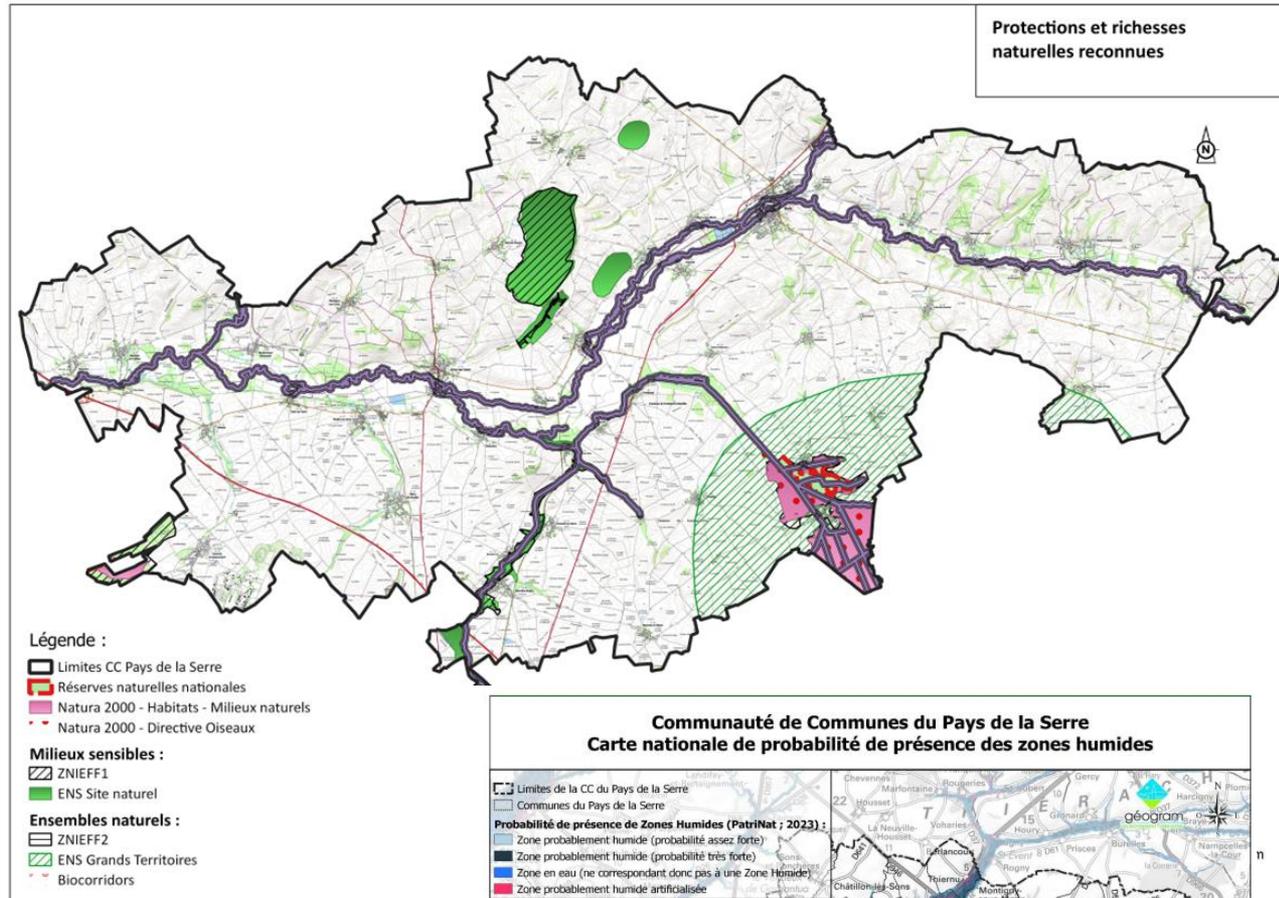
Les services / équipements d'action sociale
Communauté de Communes du Pays de la Serre

Légende :
 ☐ Limites CC Pays de la Serre
 ☐ Centre accueil spécialisé
 ☐ Maisons de retraite, EHPAD
 ☐ Micro-crèches



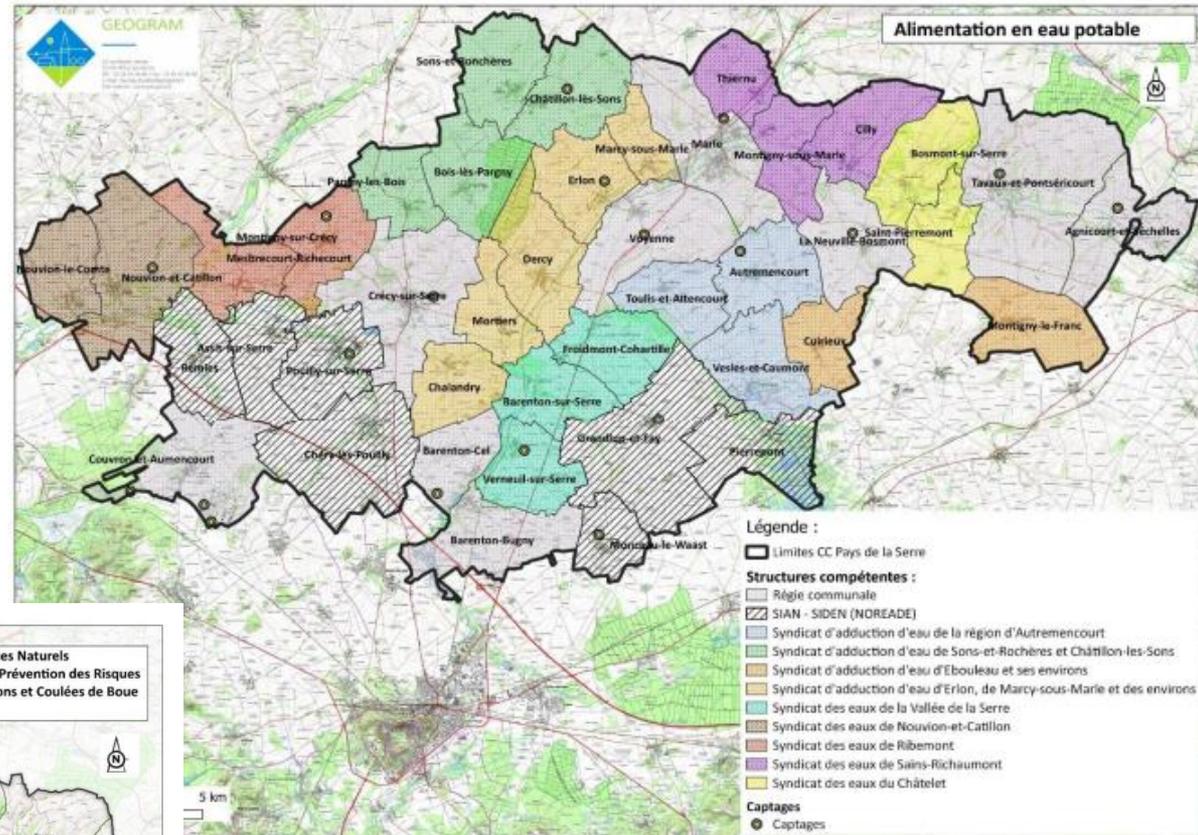
Environnement agricole, naturel et paysager

- Un patrimoine naturel reconnu qui occupe une place non négligeable : 10% du territoire intercommunal occupé par des Espaces naturels faisant l'objet de programmes de gestion (Réserves Naturelles, Natura 2000, forêts soumises au régime forestier, ...)
- Une continuité écologique et paysagère caractérisée par le réseau hydrographique
- Des paysages marqués par l'agriculture
- A noter des enjeux de zones humides à relever



Les ressources naturelles

- ❑ Une ressource en eau disponible mais dont la qualité reste à améliorer
- ❑ Une faible part d'assainissement collectif (7 communes sur 42 disposent d'une STEP)
- ❑ Un territoire marqué par les risques inondations et coulées de boue



- ❑ Un potentiel de développement des énergies renouvelables :

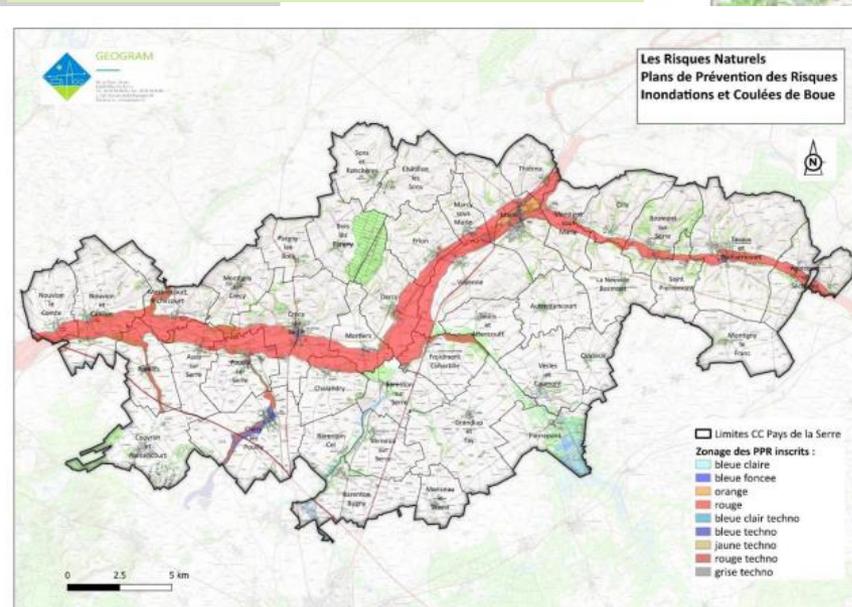
un potentiel éolien avec de nombreux projets

d'implantation en cours

un potentiel biomasse et méthanisation, en particulier en

lien avec l'activité agricole

un potentiel lié à l'énergie solaire



PLAN LOCAL d'URBANISME intercommunal valant Programme Local de l'Habitat



**Le diagnostic territorial
Les enjeux territoriaux**

Enjeux

Résorption de la vacance du parc de logements comme alternative à l'étalement urbain et au mitage des espaces naturels et agricoles



Adaptation de l'offre de logements aux mutations démographiques du territoire : logements adaptés pour les personnes âgées, petits logements pour personnes seules, couples sans enfant, offre locative

Développement territorialisé hiérarchisé pour la production de logements, en cohérence avec le SCOT



Révision des perspectives de développement affiché dans les communes dotées d'un document d'urbanisme

Amélioration du parc : valorisation, sobriété énergétique, logement indigne

Valorisation du patrimoine bâti et attractivité des villages – travail sur les périmètres des monuments classés



Enjeux

Rénovation énergétique, mise en place d'une ingénierie pour aider les propriétaires (y compris pour installation sur bâti d'énergies renouvelables)

Renouvellement urbain sur les pôles et les secteurs anciens : friches, habitat délaissé, situation de péril (cf EPF – Etablissement Public Foncier)

Développement d'habitat intermédiaire dédié au vieillissement ou inter-générationnel ou inclusif ou co-location
Maintien à domicile lié au vieillissement



Enjeux

Comment rendre le territoire attractif



Mettre en place une politique de dynamique commerciale au sein de la CCPS



Définir des outils pour résorber les friches

Adapter l'offre foncière à la demande actuelle : en prenant en compte l'hétérogénéité des implantations « économiques », tout en prenant en compte le contexte réglementaire



Développer une « économie » en s'appuyant sur les richesses patrimoniales et paysagères du territoire

Mener une réflexion sur les possibilités de changement de destination des bâtiments agricoles



Enjeux

Protéger les espaces à enjeux (enjeux de maintien de potentialité de production des terres, enjeux d'érosion, ...)

Maintenir les possibilités de diversification de l'activité agricole

Anticiper les possibles difficultés ou conflits d'usage sur le terrain, notamment sur la prise en compte des différentes conditions de distance qui s'imposent selon les productions, ...

Assurer les conditions de renouvellement des générations agricoles (chefs d'exploitation)

Préserver les terres agricoles du risque de mitage par l'urbanisation



Enjeux

Comment rendre le territoire attractif

Réduire la dépendance à la « voiture » - Réfléchir à la décarbonation des déplacements

Favoriser une politique d'accueil (offre d'hébergements) au sein du bâti existant

Impulser une politique de valorisation du cadre de vie et une politique d'accueil touristique : hébergements, restauration, ...



Enjeux

Réflexion locale à mener pour vérifier la nécessité de proposer une offre Tiers-lieux, espace de co-working

Réflexion locale à mener sur les déchets pour les valoriser (réemploi, démantèlement, recyclage, création de nouvelles filières, ...)

Comment remédier à une carence en offre de soins

Réflexion locale pour améliorer l'offre d'accueil au bénéfice de la « petite enfance »

Adapter l'offre de logements / structures d'accueil intermédiaires pour les personnes âgées



Enjeux

Accompagner les réflexions sur les projets de résorption de friches (projet d'implantation de panneaux solaires au sol sur St-Louis Sucre à Marle et sur l'ancien site militaire de Couvron)

Assurer la protection des espaces à enjeux de biodiversité (zones humides, ...)

Anticiper les enjeux du contournement de Froidmont-Cohartille et la mise en 2x2 de la RN2

Tenter de lutter contre les espèces invasives : mise en place d'un objectif qualitatif et non quantitatif – réflexion de la mise en place d'une OAP thématique

Préserver les terres agricoles et les terres à enjeux de biodiversité du risque de mitage par l'urbanisation

Réfléchir à la mise en place « d'espaces de renaturation » pour restaurer des continuités écologiques

